

# Budget 2020

Faits saillants



## Un budget équilibré de 19,8 M\$

Hausse de taxes de 3,4 %

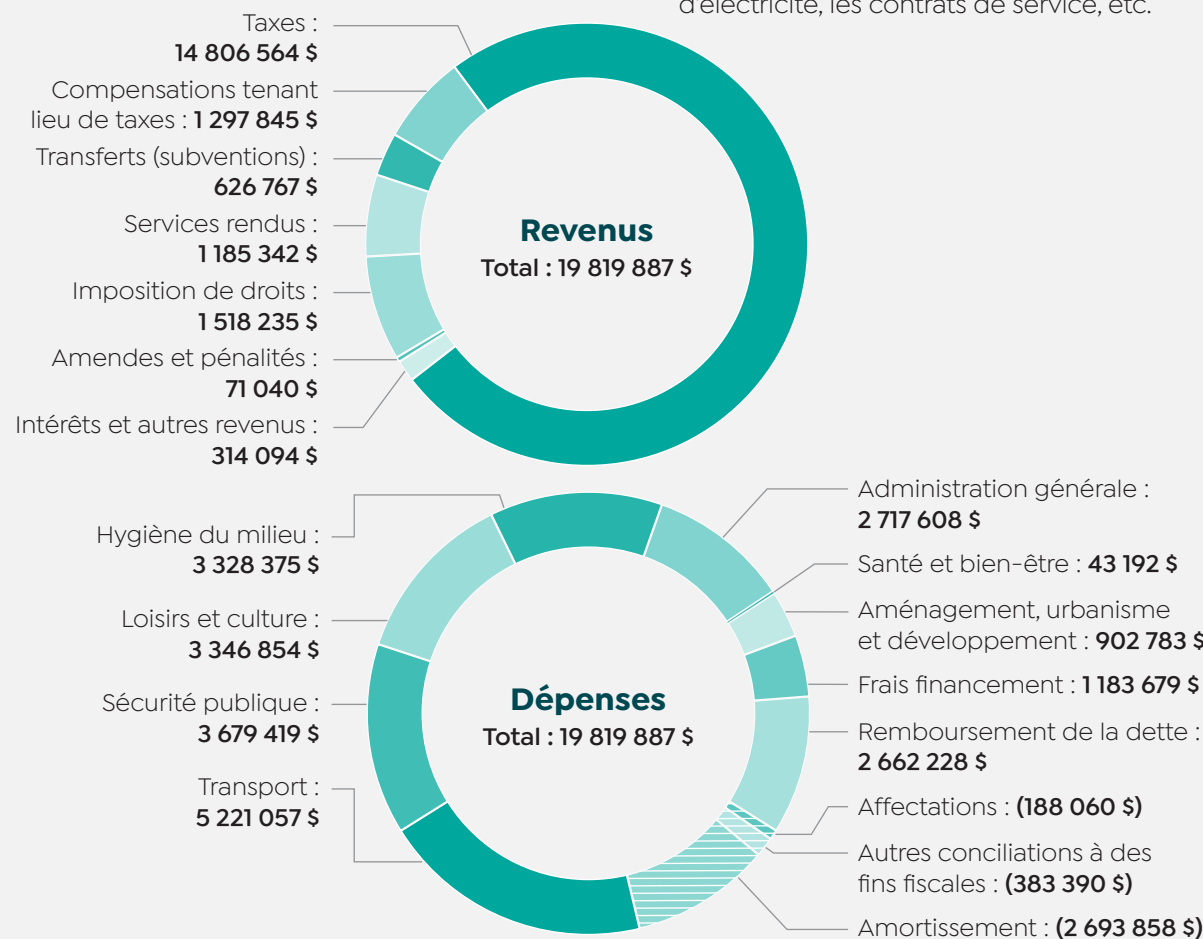
### Taux de taxes de 2020

- 0,7933 \$ par 100 \$ = évaluation résidentielle / agricole
- 1,1209 \$ par 100 \$ = évaluation non résidentielle / industrielle

Concrètement, cela signifie une augmentation de 108 \$ pour une maison médiane de 415 000 \$.

## La hausse de taxes est causée entre autres par :

- le manque à gagner de 280 000 \$ en paiement de lieux de taxes de la CCN et les frais juridiques de 54 000 \$ qui en découlent ;
- l'augmentation de 255 829 \$ de la quote-part versée à la MRC provenant de l'augmentation des frais pour le traitement des matières recyclables et des frais pour le transport adapté et collectif ;
- l'augmentation de 147 901 \$ pour les dépenses de déneigement ;
- les dépenses incompressibles telles que les salaires, les avantages sociaux, les factures d'électricité, les contrats de service, etc.



## Traitement des eaux

### Centre-village

Des travaux d'entretien essentiels à l'usine de filtration et d'épuration des eaux usées ainsi que l'augmentation du nombre de résidences branchées au réseau nous oblige à augmenter les frais et à revenir à nos prévisions de départ.

- Eaux usées branchées : hausse de 20 \$ / unité pour un montant total de 290 \$ / unité
- Eau potable branchée : hausse de 225 \$ / unité pour un montant total de 495 \$ / unité
- Eaux usées non branchées: hausse de 11 \$ / unité pour un montant total de 131 \$ / unité
- Eau potable non branchée: hausse de 103 \$ / unité pour un montant total de 223 \$ / unité

### Farm point

L'augmentation provient de la nécessité de vidanger les bassins aérés de traitement des eaux usées. Cette procédure est inévitable en moyenne aux sept à huit ans.

- Eaux usées branchées : hausse de 205 \$/unité pour un montant total de 800 \$ / unité

## Diversification des revenus

- Le partage de la croissance de la TVQ partenariat Québec-Municipalités.
- L'adoption d'un régime d'impôt foncier à taux variés pour les catégories d'immeubles non résidentiels qui permet des taux de taxes foncières différents selon les catégories d'immeubles non résidentiels établies.
- La majoration depuis 2018, des droits de mutations immobilières pour les immeubles imposables de plus de 500 000 \$.

## Dette

Répartition du service de la dette :

Taxes à l'ensemble	2 676 211 \$	69,71 %
Tarification sectorielle	1 066 699 \$	27,79 %
Transferts – Service de la dette (intérêts)	96 004 \$	2,50 %
	3 838 914 \$	100 %

## Projets d'investissements 2020-2022

Adopté le 5 novembre dernier, le PTI pour les trois prochaines années comprend des investissements de 24 639 659 \$ dont 15 526 211 \$ seulement seront financés par des emprunts à long terme. La différence provient de subventions reçues par la Municipalité.

### Principaux projets au PTI

- Divers travaux sur le sentier communautaire prévus en 2020 et 2021 (1 447 700 \$).
- Des travaux de réfection et d'aménagement du chemin du Lac-Meech pour remettre le chemin en bonne condition et permettre un partage sécuritaire de la route entre cyclistes et automobilistes (6 479 574 \$).
- Des travaux de réfection pour le chemin de la Rivière en 2021 (5 000 000 \$).
- Des travaux de stabilisation du ruisseau Chelsea en 2020 (4 637 000 \$ subventionnés à 75 % par le ministère de la Sécurité publique).
- Un investissement d'environ 800 000 \$ d'ici 2022 dans certains parcs, terrains et centres communautaires.

Pour plus de détails, visitez le [chelsea.ca/budget](http://chelsea.ca/budget)